



Déclaration du SNES-FSU à la CAPA CPE du 13 juin 2017

Sans reprendre ici tous les termes de la déclaration de nos collègues enseignants, nous souhaitons insister sur l'importance de ce mouvement pour un grand nombre de collègues. Nous nous félicitons de l'abandon de la communication du projet de mouvement et observons une phase plus sereine de préparation.

Cette année, 42 postes étaient vacants au mouvement intra avec 156 demandes de mutation sur l'académie. Seulement, 59 ont été satisfaites, soit moins de 38%.

Nous constatons l'augmentation des demandes de dossiers dits prioritaires, 22 ont été déposées (+7 par rapport à 2016), 13 ont été bonifiées. Le nombre de postes vacants important cette année a permis néanmoins à tous de muter. Les postes logés par NAS ne sont toujours pas identifiés dans notre académie bien que ce soit un critère de choix important pour les collègues. Ce manque de transparence génère des déconvenues voire des tensions. Nous renouvelons notre demande de voir communiquée cette information lors de la saisie des vœux.

À l'issue du mouvement, 3 postes restent vacants dans la Sarthe ainsi qu'à l'EREA de Château d'Olonne. 9 titulaires de zone de remplacement ont obtenu une mutation sur poste fixe et faute de titulaires entrants en nombre suffisant, ces 9 zones ont été bloquées. De plus, 18 postes sont réservés à l'accueil de stagiaires dont 9 à mi temps. Nous pouvons déjà anticiper sur le recrutement de contractuels supplémentaires pour pallier ce déficit criant de titulaires dans notre académie. Le SNES continue à demander l'affectation des stagiaires en formation comme moyen supplémentaire dans les établissements à besoin, afin notamment d'éviter les compléments de service artificiels qui rendent difficile l'entrée dans le métier. La prise de responsabilité du stagiaire doit être facilitée, l'accompagnement et la formation privilégiés. Un stagiaire nommé pour une année ne devrait pas se voir imposé un logement de fonction, la mise en place de solutions temporaires est à privilégier.

Le métier de CPE est très exposé dans un contexte social et économique difficile pour les familles, une demande éducative toujours plus forte. La charge de travail ne cesse de croître et de se complexifier : c'est pourquoi nous tirons la sonnette d'alarme encore une fois sur les besoins de notre académie en créations de postes de CPE, en recrutements de titulaires et en nécessaire amélioration des conditions de travail. Les tensions locales restent importantes dans certains établissements et la reconnaissance du métier, de ses missions et de ses obligations de service doit être réellement valorisée. Nous espérons que les nouvelles modalités d'évaluation et d'accompagnement en soient une vraie opportunité. La politique annoncée de relance des suppressions d'emplois dans la fonction publique d'état, la promotion de l'autonomie de l'EPLE souvent pensée comme étant celle des chefs d'établissement constituent d'autres sujets de contestation.

Alors que l'expression des urnes montre un taux d'abstention qui bat de nouveaux records notamment chez les jeunes, la relance et l'amélioration des conditions du dialogue social doivent être un objectif ambitieux. L'Éducation Nationale devrait, de par sa mission hautement éducative et citoyenne, en montrer l'exemple et ceci à tous les niveaux de son organisation.